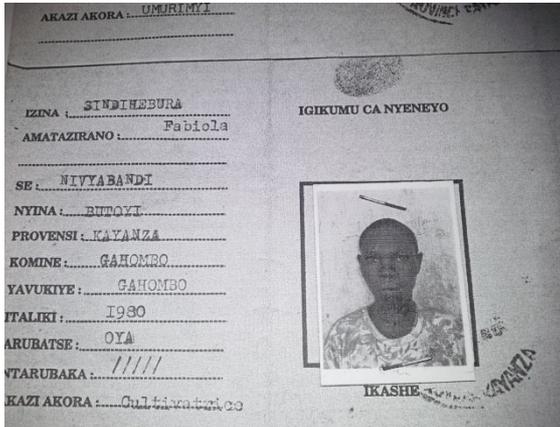




Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues « A.PRO.D.H. »

## LETTRE MENSUELLE DE NOVEMBRE 2014



L'une des 400 Cartes Nationale d'Identité délivrées dans les Provinces de KAYANZA et NGOZI et retrouvées en mairie de BUJUMBURA. La carte qui visiblement appartient à Fabiola porte la photo-passeport d'un masculin.

### 0. Introduction

Dans la présente lettre, vous découvrirez certaines des irrégularités qui ont caractérisé l'enrôlement au scrutin de 2015. Ces irrégularités ont constitué des points de discorde entre les autorités de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), les Organisations de la

Société Civile, les partis politiques de l'opposition qui ne voient pas sous le même angle l'ampleur des irrégularités constatées de part et d'autre dans les différentes communes du pays. Dans cette même lettre, nous parlerons des ateliers communaux de sensibilisation à l'endroit des pairs éducateurs sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) organisés par l'APRODH en collaboration avec CORDAID.

### 1. De l'enrôlement des électeurs.

L'enrôlement des électeurs qui a commencé lundi le 24 Novembre 2014 n'a pas connu le taux élevé d'affluence des citoyens aux différents centres d'enrôlement. A quelques jours de l'enrôlement, certaines irrégularités ont été identifiées. Plus de 400 cartes nationales d'identité en provenance des provinces de KAYANZA et NGOZI avaient été acheminées vers le siège de l'APRODH bien même avant le début de l'enrôlement. Ces cartes devraient être distribuées à des individus de la Mairie de Bujumbura. D'autre part, certains administratifs ont été accusés de distribution sélective des cartes nationale d'identité et dans des endroits clandestins.

Le président de l'APRODH a dénoncé ces irrégularités par la voix des ondes lorsqu'il a surpris, à KAMENGE, un individu membre du CNDD-FDD, en train de distribuer en cachette les CNI. Ailleurs, des CNI sans empreintes digital ont été remarquées dans pas mal de centres d'enrôlement urbains et ruraux. Ce qui porte à croire sans nul doute, que certaines personnes membres du parti au pouvoir sont en possession de plus d'une carte nationale d'identité. Ce qui faciliterait la fraude des élections.

Non seulement l'APRODH s'est exprimée par rapport à ces irrégularités mais aussi toute la Société Civile via COSOME n'a pas tardé à les dénoncer, tout en demandant à la CENI d'interrompre au besoin l'enrôlement, en vue de corriger ces grosses erreurs déjà constatées.

Certains des responsables des partis politiques de l'opposition ont aussi relevé un certain nombre d'irrégularités pendant l'enrôlement et continuent de les dénoncer en demandant à la CENI de suspendre cette activité. Ils parlent de fraude électorale organisée d'avance. Ils accusent la CENI de complicité. Selon Frédéric BANVUGINYUMVIRA, Vice-Président du Parti SAHWANYA FRODEBU, s'exprimant sur la voix des ondes, la CENI devrait se poser comme l'arbitre qui est le maître du jeu et qui doit se placer entre les deux équipes en compétition.

## **2. Des ateliers communaux de sensibilisation des pairs éducateurs à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).**

Dans la semaine du 24 au 30 Novembre 2014 ont été organisés des ateliers communaux de sensibilisations sur les VBG dans les provinces Bururi, Makamba et Karusi, dans le cadre d'un projet financé par CORDAID. Ces séances de sensibilisation étaient animées conjointement par le Responsable du Centre de Développement Féminin Communautaire (CDFC), le Médecin du District Sanitaire, le Procureur de la République dans la Province concernée ou le Président du TGI.

En 30 à 45 minutes chacun des animateurs a développé le sujet en rapport avec les VBG dans son domaine de travail. Ainsi, le responsable du CDFC a parlé des problèmes basés sur le genre surtout dans les familles et les ménages. Le médecin, quant à lui, a parlé de l'expertise médicale dans les cas de viol et de la prévention des maladies infectieuses et/ou sexuellement transmissibles, le VIH SIDA, les grossesses non désirées, les soins des sévices corporels.

Le juriste lui, a expliqué la procédure d'investigation (l'arrestation du présumé auteur, la demande d'expertise médicale et la constitution du dossier), d'instruction du dossier par le parquet et de jugement.

## **3. Conclusion**

L'enrôlement a été marqué par une série d'irrégularités dans plusieurs localités du pays. La CENI devrait enregistrer toutes les réclamations et les analyser en toute indépendance et dans l'équité. Seul, un dialogue quotidien et permanent entre la CENI et toutes les structures impliquées dans le processus électoral ramènera la confiance mutuelle, qui sera garante de l'acceptation du produit des urnes aux lendemains des élections de 2015.

S'agissant des Violences Basées sur le Genre, la lutte contre ce fléau restera un slogan aussi longtemps que tous les secteurs de la vie nationale (Gouvernement Burundais, Société Civile en général et Associations féminines) ne s'impliqueront pas totalement dans la sensibilisation, la dénonciation ainsi que la répression des tels actes.

\*\*\*\*\*